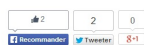


L'examen de la réforme territoriale retardé au Parlement

Publication : mercredi 2 juillet 2014 07:16

France TV Info, 26 juin 2014

L'examen de la réforme territoriale retardé au Parlement



Alors que le texte a été retiré de l'ordre du jour du Sénat, jeudi, Manuel Valls a indiqué que le gouvernement fera tout pour qu'il soit "soit examiné cet été".



Le Conseil constitutionnel dispose de huit jours pour se prononcer sur la conformité du projet de loi. (PHILIPPE HUGUEN / AFP)